

# **BREVET DE TECHNICIEN SUPÉRIEUR**

**ASSISTANT DE GESTION PME-PMI RCE**

**ASSISTANT DE MANAGER**

**COMMERCE INTERNATIONAL RCE**

**COMMUNICATION**

**COMPTABILITÉ ET GESTION**

**MANAGEMENT DES UNITÉS COMMERCIALES**

**NÉGOCIATION ET RELATION CLIENT**

**TRANSPORT ET PRESTATIONS LOGISTIQUES**

## **ÉCONOMIE-DROIT**

**SESSION 2018**

---

**Durée : 4 heures**

---

**Aucun matériel autorisé.**

**La partie économique est numérotée de la page 2/11 à 5/11  
Elle est prévue pour être traitée en deux heures**

**La partie juridique est numérotée de la page 6/11 à la page 11/11  
Elle est prévue pour être traitée en deux heures**

<b>BREVET DE TECHNICIEN SUPERIEUR - TERTIAIRES</b>		<b>Session 2018</b>
<b>Économie-Droit</b>	<b>18-ECODROI-PF</b>	<b>Page 1 sur 11</b>

## PARTIE ÉCONOMIQUE

### Quel impact du réchauffement climatique sur l'économie des pays producteurs de café ?

La société KAF'54 est un torréfacteur et distributeur de cafés pour les particuliers et les entreprises. Toujours à la recherche de la meilleure qualité pour ses clients, le dirigeant, Monsieur VAUZIC prospecte à travers le monde à la recherche de cafés d'exception. Ses fournisseurs se trouvent actuellement au Brésil mais il en recherche aujourd'hui au Vietnam et en Colombie, respectivement deuxième et troisième producteur mondial de café. Compte tenu du risque climatique qui menace actuellement les matières premières agricoles, Monsieur VAUZIC souhaite diversifier ses sources d'approvisionnement.

Vous assistez M. VAUZIC dans ses recherches. Il vous demande de constituer un dossier permettant de présenter la situation (en termes de niveau de vie et de développement) de ces pays producteurs de café avant de conduire une étude sur le marché mondial confronté au réchauffement climatique.

À l'aide de vos **connaissances** et du dossier joint, **en veillant à définir les concepts soulignés**, et à exploiter de façon **méthodique** les documents mis à votre disposition, vous devez concevoir une note argumentée et structurée. Celle-ci répondra aux consignes ci-dessous :

- 1. Comparer les situations économiques respectives de la Colombie et du Vietnam en termes de niveau de vie et de développement.**
- 2. Expliquer les variations de l'offre et de la demande sur le marché mondial du café entre 2012 et 2015 en prenant appui sur la loi de l'offre et de la demande.**
- 3. Montrer que le réchauffement climatique a des incidences sur la production mondiale de café. Puis, en vous appuyant sur la notion de bien public mondial, expliquer en quoi il est nécessaire que les États mènent des actions concertées pour tenter de préserver une stabilité climatique.**

#### Documents :

**Document 1 : Situations économiques de la Colombie et du Vietnam**

(Source : Les auteurs d'après Lemoci.com)

**Document 2 : Évolution comparée des IDH de la Colombie et du Vietnam**

(Source : <http://perspective.usherbrooke.ca/>)

**Document 3 : La production de café en danger**

(Source : rtl.fr du 14 juillet 2017)

**Document 4 : Consommation, production et variations de stocks mondial de café**

(Source : Rapport sur le marché du café – septembre 2016 - <http://www.ico.org/>)

**Document 5 : Accord de Paris sur le climat : les points clés**

(Source : AFP du 5-11- 2017)

**Document 6 : Bilan en demi-teinte pour la COP23**

(Source : <http://fr.euronews.com> – 17-11- 2017)

BREVET DE TECHNICIEN SUPERIEUR - TERTIAIRES		Session 2018
Économie-Droit	18-ECODROI-PF	Page 2 sur 11

## Dossier documentaire

### Document 1 : Situations économiques de la Colombie et du Vietnam

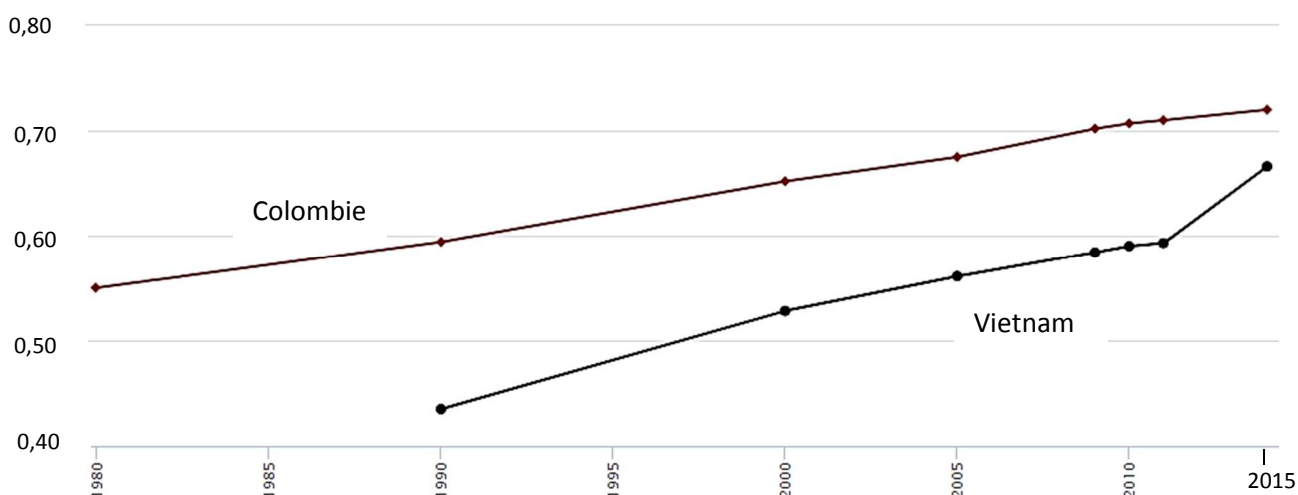
Indicateurs de croissance	2015		2016		2017 (e)	
	Colombie	Vietnam	Colombie	Vietnam	Colombie	Vietnam
PIB en valeur (milliards USD)	291,53	191,29	282,36	201,33	306,44	215,83
PIB en volume (croissance annuelle en %)	3,1	6,7	2	6,2	2,3	6,5
PIB par habitant en valeur (USD)	6 048	2 087	5792	2 173	6 217	2 306

(e) données prévisionnelles

Répartition de l'activité économique par secteur	Agriculture		Industrie		Services	
	Colombie	Vietnam	Colombie	Vietnam	Colombie	Vietnam
Emploi par secteur (en % de l'emploi total)	15,8	43,6	19,6	23,1	64,6	33,3
Valeur ajoutée (en % du PIB)	7,1	18,1	32,6	36,4	60,3	45,5
Valeur ajoutée (croissance annuelle en %)	0,5	1,4	0,6	7,6	2,8	7

Source : Les auteurs d'après Lemoci.com

### Document 2 : Évolution comparée des IDH de la Colombie et du Vietnam



Source : <http://perspective.usherbrooke.ca/>

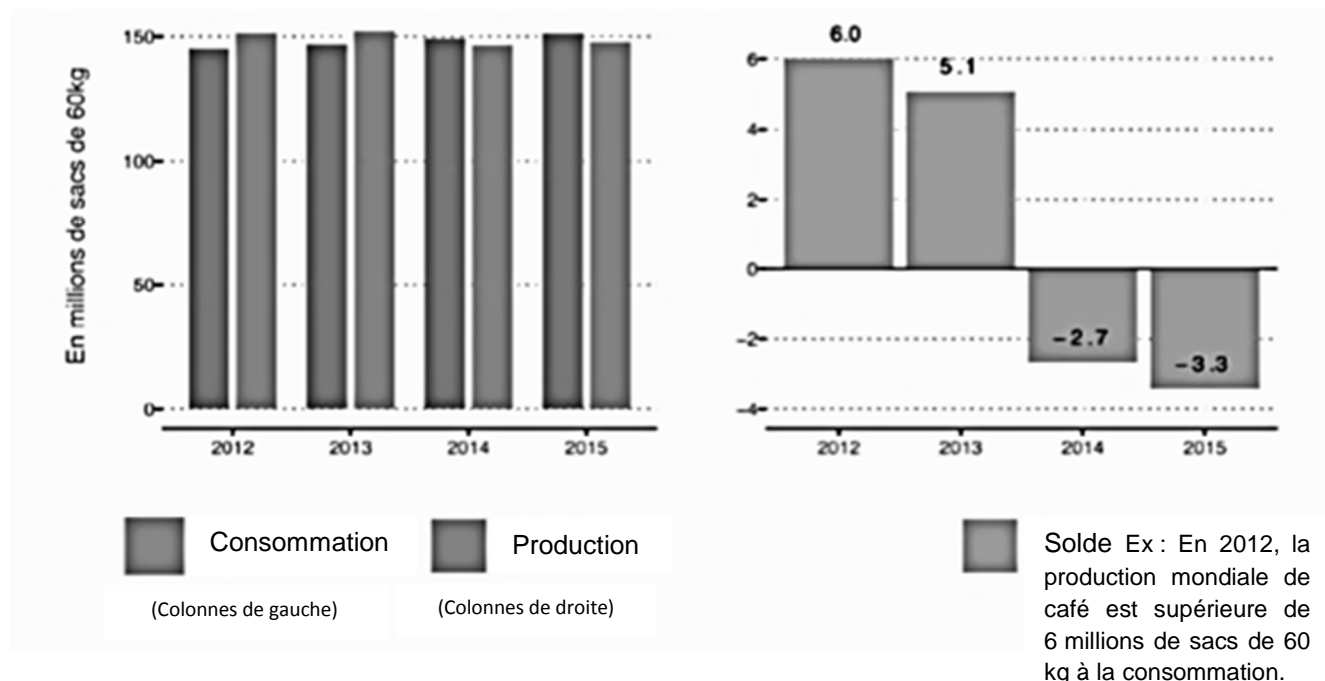
### Document 3 : La production de café en danger

Des rayons de café bien fournis et à des prix abordables, cela risque de ne plus être le cas dans le futur. Car le changement climatique met en péril la production mondiale de café, alertent des experts et les autorités colombiennes au premier Forum mondial des pays producteurs.

"Tout le monde va être touché. Le café est très sensible aux légères variations de température. À mesure que la température montera, tous les pays seront affectés", explique le Brésilien José Sette, directeur exécutif de l'Organisation internationale du café (OIC). Une production moins abondante pour une demande en croissance moyenne d'1,3 % chaque année depuis 2012 : le calcul est facile, le prix du paquet de café risque fort d'augmenter (...).

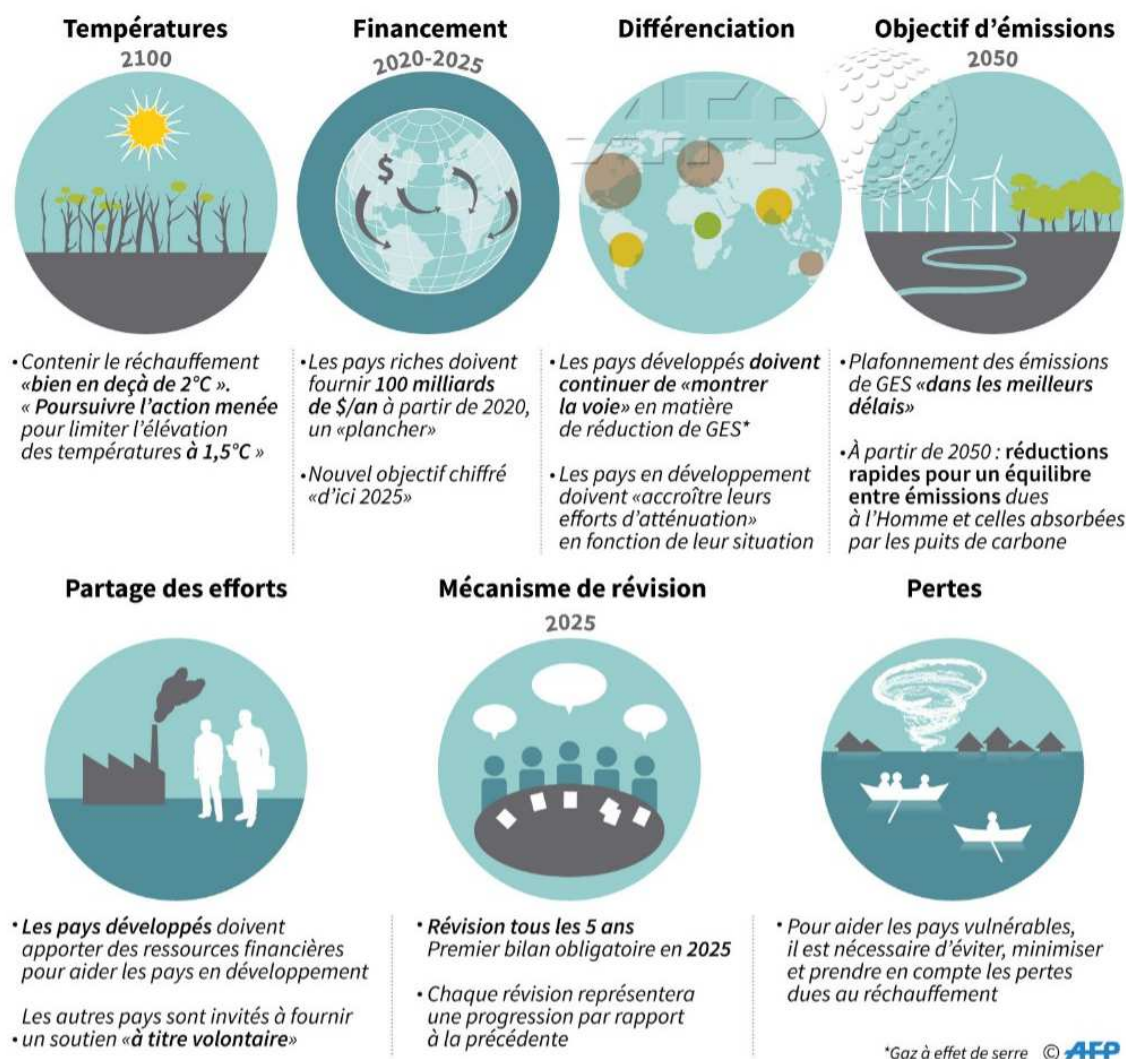
Source : rtl.fr du 14 juillet 2017

### Document 4 : Consommation, production et variations de stocks mondial de café (en millions de sacs de 60 kg)



Source : Rapport sur le marché du café – septembre 2016 - <http://www.ico.org/>

## Document 5 : Accord de Paris sur le climat : les points clés



Source : AFP du 5-11- 2017

## Document 6 : Bilan en demi-teinte pour la COP23

La COP23 s'est achevée ce vendredi, à Bonn. Malgré de nombreux écueils, la conférence sur le climat de l'ONU a permis de timides avancées. Mais de lourds efforts seront nécessaires, afin de respecter les objectifs de l'accord de Paris signé en 2015. "Le signal positif qui a émergé de Bonn", note Ann-Kathrin Schneider, de l'ONG Les Amis de la Terre, "c'est que tout le monde s'est engagé, en particulier les pays industrialisés, à agir avant 2020, et à indiquer quels moyens seront mis sur la table pour soutenir les pays pauvres soumis aux effets du changement climatique". Le retrait de Washington de cet accord a pesé sur les discussions, qui n'ont guère permis d'avancées sur le fond.

Source : <http://fr.euronews.com> – 17-11- 2017

BREVET DE TECHNICIEN SUPERIEUR - TERTIAIRES		Session 2018
Économie-Droit	18-ECODROI-PF	Page 5 sur 11

## PARTIE JURIDIQUE

DIGIFEET+ est une start-up française spécialisée dans la conception de produits innovants, sur le marché de l'e-santé.

Fondée en 2016 par Florian LESAGE, cette jeune entreprise de cinq salariés a mis au point une semelle morphologique connectée.

Grâce à des capteurs électroniques intégrés à la semelle, la collecte de données simples sur l'utilisateur de cette semelle est possible et permet la mise en place d'un suivi médical pour un patient, ou de suivre les performances d'un sportif.

De plus, en cas de chute, la personne pourra d'un simple mouvement latéral du pied, envoyer un S.O.S. en déclenchant un appel ou l'envoi d'un SMS à un proche ou à un service d'assistance.

Grâce à ses innovations, DIGIFEET+ a remporté le prix de la conception digitale de l'année 2017. La société va participer au salon mondial des start-up innovantes. Elle y dévoilera sa fonction « Commande par le Mouvement » permettant de donner un ordre à un objet connecté (une porte de maison, une voiture, une caméra...) d'un seul mouvement de pied.

**À partir des annexes et de vos connaissances, vous conseillez Monsieur Florian Lesage sur trois dossiers.**

### Annexes

**Annexe 1** : Les règles applicables aux différentes structures juridiques ([economie.gouv.fr](http://economie.gouv.fr))

**Annexe 2** : Extrait du contrat d'approvisionnement signé entre DIGIFEET+ et YIN YAN SHOES (les auteurs)

**Annexe 3** : Prévoir une clause d'indexation dans le contrat, [lentreprise.lexpress.fr](http://lentreprise.lexpress.fr)

**Annexe 4** : Les principes clés de la protection des données personnelles ([CNIL.fr](http://CNIL.fr))

**Annexe 5** : Le règlement général sur la protection des données (RGPD) applicable au 25/05/2018 (les auteurs adaptés la [Cnil.fr](http://Cnil.fr))

**Dossier 1 : Analyse d'une situation juridique**  
**Le choix du statut juridique**

Actuellement auto-entrepreneur, Florian Lesage envisage de lever des fonds supplémentaires pour développer son projet « Commande par le Mouvement ».

Il projette d'intégrer à cette aventure quatre associés. Le montant du capital de l'entreprise DIGIFEET+ s'élèverait à 5 000 euros.

Enfin, il souhaite protéger son patrimoine personnel en cas de défaillance de sa société.

Monsieur Lesage hésite entre trois formes de structures juridiques (EURL, SAS, SA).

**1. Conseiller le choix d'une structure juridique à Monsieur LESAGE au regard de ses motivations.**

**Dossier 2 : Analyse d'une situation juridique**  
**Les relations contractuelles entre partenaires privés**

Les semelles connectées DIGIFEET+ sont composées de deux épaisseurs différentes.

La première couche est munie de capteurs électroniques, l'autre partie est constituée uniquement d'une demi-semelle en caoutchouc.

Pour la fabrication des semelles, DIGIFEET+ a conclu le 16 février 2016 avec la société YIN YAN SHOES un contrat d'approvisionnement. La société YIN YAN SHOES s'est engagée à fournir des demi-semelles en caoutchouc à un prix compétitif.

Ce contrat contient une clause d'indexation, précisant que le prix des semelles sera indexé sur le cours du caoutchouc.

Durant l'année 2017, le cours du caoutchouc a évolué à la hausse de 20 %. La société YIN YAN SHOES a alors augmenté le prix des semelles.

Florian Lesage envisage de contester la hausse des tarifs pratiquée par la société YIN YAN SHOES.

**2. Apprécier la possibilité pour DIGIFEET+ de refuser l'augmentation du tarif par rapport au contrat d'approvisionnement conclu.**

<b>Dossier 3 : Note structurée</b> <b>L'immatériel dans la protection de la personne</b>
---

En intégrant la technologie « Commande par le mouvement », la semelle DIGIFEET+ permet de piloter, actionner, allumer ou éteindre des objets connectés.

Ainsi, d'un seul mouvement de pied, il est possible d'ouvrir une porte de la maison de l'utilisateur, d'allumer une caméra ou de déverrouiller une voiture.

Les possibilités offertes par les semelles orthopédiques connectées sont multiples mais posent le problème de la protection des données liées à la vie privée des utilisateurs.

Monsieur Lesage, en qualité de responsable de la collecte des données, s'interroge quant aux précautions qu'il doit prendre pour éviter la diffusion de ces données et ainsi garantir leur protection.

- 3. Monsieur Lesage vous demande de rédiger une note lui précisant les précautions qu'il doit prendre pour garantir la protection des données à caractère personnel des utilisateurs d'une part, et l'étendue des droits des utilisateurs d'autre part.**



## Annexes

### Annexe 1 : Les règles applicables aux différentes structures juridiques

	<b>EURL</b>	<b>SAS</b>	<b>SA</b>
<b>Nombre d'associés</b>	Un seul associé	Au minimum 2 associés, sans maximum	Au minimum de 2 personnes physiques ou morales  (ou sept minimum pour les sociétés cotées en bourse)
<b>Capital social</b>	Sans capital minimum	Sans capital minimum	37 000 euros minimum
<b>Statut du gérant</b>	Travailleur non-salarié (si le gérant est l'associé unique)  Assimilé- salarié (si le gérant est un tiers)	Travailleur assimilé salarié (président), par contre il ne bénéficie pas de l'assurance chômage	Travailleur assimilé salarié, par contre n'est pas couvert contre le risque de chômage

Source : economie.gouv.fr

### Annexe 2 : Extrait du contrat d'approvisionnement entre DIGIFEET+ et la société YIN YAN SHOES

#### CONTRAT D'APPROVISIONNEMENT

**Entre l'entreprise DIGIFEET+, représentée par M. Florian Lesage,  
Et d'autre part, la société YIN YAN SHOES, représentée par M. Jacky Wang**

Il a été convenu ce qui suit :

**Article 1: Objet de la mission**

YIN YAN SHOES vendra et livrera à DIGIFEET+ par lots, des semelles en caoutchouc, au prix fixé à 10 centimes d'euros le kg.

Les quantités des produits que DIGIFEET+ achètera seront précisées à YIN YAN SHOES à chaque commande mensuelle.

**Article 3 : Clause d'indexation**

Le prix des tarifs sera révisé automatiquement suivant la variation de l'indice du cours de caoutchouc, selon les dispositions légales en vigueur. Le tarif applicable sera égal au prix fixé à l'article 1, majoré ou minoré, en fonction de l'indice du caoutchouc, au jour de la commande.

Source : les auteurs

### **Annexe 3 : Prévoir une clause d'indexation dans un contrat**

En principe, les parties peuvent fixer librement le prix de leurs prestations. Ce prix est généralement établi une fois pour toute. Toutefois, les contractants à un accord dont l'exécution s'étale dans le temps peuvent prévoir une clause d'indexation. [...]

La réglementation applicable sur la révision des prix résulte des articles L. 112-1 à L. 112-4 du code monétaire et financier. Seules sont licites les clauses prévoyant des indexations fondées sur le prix des biens, produits ou services ayant un rapport direct avec l'objet du contrat ou avec l'activité de l'une des parties. [...]

Source : [lentreprise.lexpress.fr](http://lentreprise.lexpress.fr)

### **Annexe 4 : Les principes clés de la protection des données personnelles**

**1 La finalité.** Avant toute collecte et utilisation de données personnelles, le responsable de traitement doit précisément annoncer aux personnes concernées ce à quoi elles vont lui servir. Ces objectifs, appelés "finalités", doivent respecter les droits et libertés des individus. [...]

**2 La pertinence.** Seules les données strictement nécessaires à la réalisation de l'objectif peuvent être collectées : c'est le principe de minimisation de la collecte. Le responsable de traitement ne doit donc pas collecter plus de données que ce dont il a vraiment besoin. Il doit également faire attention au caractère sensible de certaines données.

[...]

**4 Respecter les droits des personnes.** Des données concernant des personnes peuvent être collectées à la condition essentielle qu'elles aient été informées de cette opération. En particulier les données sensibles ne peuvent être recueillies et exploitées qu'avec le consentement explicite des personnes. Une donnée sensible est une "information concernant l'origine raciale ou ethnique, [...], la santé [...].

Ces personnes disposent également de certains droits qu'elles peuvent exercer auprès de l'organisme qui détient ces données le concernant : un droit d'accéder à ces données, un droit de les rectifier et enfin un droit de s'opposer à leur utilisation [...].

Source : [cnil.fr](http://cnil.fr)

## **Annexe 5 : Le règlement général sur la protection des données (RGPD) applicable au 25/05/2018**

Le responsable de traitement ou le fabricant de l'objet connecté qui collecte des données, devra vérifier et mettre en œuvre les mesures de sécurité de cet objet connecté [...].

Le fabricant devra également [...] fournir à tout moment aux autorités nationales (la CNIL) [...] la preuve d'avoir pris en compte les risques inhérents à l'objet connecté et de les avoir réduits à un niveau raisonnable et acceptable pour sa commercialisation.

Une nouveauté de cette nouvelle réglementation européenne qui renforce la transparence des fabricants à l'égard des utilisateurs d'objets connectés est l'obligation de notification du responsable de traitement aux personnes concernées de toute violation de leurs données et ce, sous 72h.

Source : les auteurs d'après la Cnil.fr